



# *La vie quotidienne des Ursulines en Nouvelle-France*

Une exposition présentée du 19 avril au 31 octobre 1989

## RÉSUMÉ

### Il était une fois...

Nouvelle-France, France nouvelle cette appellation se voudrait en quelque sorte le contraire de « Vieille France ». Ces nouveaux arrivants, venant de France ne trouvèrent mieux que d'appeler ce nouveau pays d'adoption « Nouvelle-France » jusqu'au jour où ils apprirent que les occupants, les Amérindiens, avaient déjà donné des noms tous plus mélodieux les uns que les autres, à différentes parties de cet immense territoire.

Kébec, là où le fleuve se rétrécit (Stadaconé), devient donc le port d'attache des nouveaux missionnaires venus de France.

Nous sommes à l'automne 1639. Marie de l'Incarnation, religieuse de la communauté des Ursulines, arrive en compagnie de quelques comparses et de Mme de la Peltrie en vue d'ériger un couvent afin d'y instruire les petites filles « kébécoises ».

### Mais qui est donc Marie de l'Incarnation ?

Elle se nomme en réalité Marie Guyart. Elle se maria, eu un fils mais voilà que son mari décède. Elle confie la garde de son fils à sa sœur et entre en religion, le 25 janvier 1631. elle choisit la communauté des Ursulines fondée par Angèle de Méricie (Sœur Sainte-Ursule), en 1535.

Elle veut venir en Canada et y consacrer le reste de sa vie. Après avoir vécu quelques semaines, sous la tente comme les Amérindiens, on leur cède une petite maison qui leur sert de couvent provisoire. Il s'agit d'une chambre de 16 pieds carré qui servait de parloir, de dortoir et de réfectoire et une autre qui servait de classe pour les petites élèves françaises et sauvages.

Mais heureusement, en 1641 on commence la construction du couvent qui aura 92 pieds de long sur 28 pieds de large. En 1643, les religieuses y emménagent. Il s'avère que cette grande maison fut construite trop vite, le bois utilisé était non sec et il travaille si bien que portes et fenêtres ferment mal. L'hiver pénètre et le froid incommode. Il faut se rappeler qu'à cette

époque, on ne chauffait qu'au moyen de grandes cheminées (foyers) dans lesquelles on pouvait mettre cinq ou six bûches à la fois. On retrouvait quatre cheminées dans ce grand couvent.

Voilà qu'un premier incendie détruit complètement le couvent le 31 décembre 1651. Il y avait à peine 12 ans que les religieuses étaient à « Kébec ». Le couvent est reconstruit.

En 1697, suite à une demande de Mgr de Saint-Vallier, quelques religieuses s'installent aux Trois-Rivières et ont une double mission : celle de protéger, d'éduquer l'enfance et de soulager la douleur. Donc il faut consacrer dans le couvent un emplacement afin d'y ériger un hôpital.

### La vie quotidienne

Le premier problème auquel Marie de l'Incarnation eu à faire face dès son arrivée, fut celui de la langue. Aussi, s'empresse-t-elle d'apprendre l'Algonquin et le Montagnais afin d'entrer en contact avec ces peuples amérindiens et de pouvoir leur enseigner.

Les religieuses enseignent la broderie et les Amérindiennes ont tôt fait d'apprendre ces nouvelles techniques en utilisant des matériaux qui leur sont propres : écorce, peau, poil de castor, etc... Mais les Amérindiennes apprennent également aux religieuses leurs formes d'art, leur manière de vivre, par exemple comment fabriquer de si beaux paniers qui sont utilisés pour tout, de la simple écuelle d'écorce pour boire ou manger au « tikanagan » pour porter les bébés.

Les Ursulines doivent aussi modifier leur alimentation et les Amérindiennes sont d'un précieux secours. En effet, elles leur apprennent à préparer la Sagamité faite à partir de farine de pois ou de maïs et de suif ou de lard. Elles leur font découvrir également les différentes techniques de fumage soit du poisson ou du gibier. C'est ainsi qu'elles découvrent le « boucan » qu'elles ne semblent pas apprécier guère !

Bref, il faut s'approprier de part et d'autre comme il faut s'approprier l'hiver et ses froidures, les nouvelles habitudes alimentaires, la solitude et l'isolement.

Il ne faut pas oublier que ces Ursulines sont d'abord et avant tout des religieuses cloîtrées, c'est-à-dire qu'elles doivent vivre à l'extérieur de la communauté. Lorsqu'elles doivent rencontrer soit des parents d'élèves ou d'autres missionnaires, cette rencontre doit toujours se faire derrière un grillage formé de tout petits carrés laissant passer à peine la lumière et un profil qui s'y dessine. Encore devaient-elles parler tout bas.

### TEXTE ORIGINAL

La colonisation de la Nouvelle-France a coïncidé avec une période de renouveau dans l'Église catholique sous l'impulsion du concile de Trente. Le 17<sup>e</sup> siècle, particulièrement en France, se caractérise par une effervescence mystique : des clercs et des laïcs dévots veulent réformer aussi bien les cadres de l'Église et les communautés que la vie religieuse de la population. Le territoire français ne suffit pas à contenir leur zèle : leur champ d'activités s'étend jusqu'aux colonies considérées comme terres d'évangélisation.

C'est ainsi qu'au 17<sup>e</sup> siècle, en terre d'Amérique, l'Église prend les moyens pour assumer des fonctions éducatives et charitables. Les laïcs (des deux sexes) prennent une part active à cet essor religieux en s'engageant de façon précise dans des confréries pieuses et en soutenant financièrement des communautés religieuses. Aussi, parmi les œuvres pieuses auxquelles s'intéressent les catholiques de France, l'évangélisation des païens, perçue comme une suite de la mission que le Christ a confiée à ses disciples, devient-elle importante. Il n'en fallait pas plus pour que l'on se retourne vers cette nouvelle terre d'Amérique.

Chacun, chacune doit donc participer à cette nouvelle mission selon leurs moyens : en évangélisant les Indiens, en instruisant les enfants, en soignant les malades, en fournissant des fonds aux religieux qui s'acquittent de ces différentes tâches. C'est ainsi que le marquis de Gamache permet aux Jésuites d'ouvrir un premier collège à Québec ; quatre ans plus tard, la duchesse d'Aiguillon procure des fonds aux hospitalières afin de construire l'Hôtel-Dieu de Québec tandis que Madame de la Peltrie fait de même en faveur du couvent des Ursulines.

Marie de l'Incarnation et d'autres Ursulines répondront donc à cet appel et arriveront en 1639 à bord du même navire que les hospitalières.

À mesure que la population augmente, les communautés diversifient leurs

activités et de nouvelles institutions apparaissent. En 1693, Monseigneur de Saint-Vallier détache quelques religieuses de l'Hôtel-Dieu (les hospitalières) de Québec pour leur confier la charge de construire un Hôpital général afin de répondre aux besoins. Quatre ans plus tard, soit en 1697, il fera la même chose en demandant à des Ursulines d'aller à Trois-Rivières afin d'y construire une école et un hôpital. Dans les deux cas, ces nouveaux hôpitaux sont destinés à recevoir les pauvres, les malades, les invalides, les vieillards, et les filles dites de mauvaise vie. Il faut mentionner ici que ces deux communautés religieuses étaient à cette époque cloîtrées. Marguerite Bourgeois refusera de s'unir aux Ursulines pour cette raison. Fort heureusement, les autorités civiles approuveront cette dernière en admettant que les cloîtrées n'étaient plus d'aucune utilité pour ce pays. Il faut quand même dire qu'elle était arrivée en Canada alors qu'elle était laïque, pour fonder, par la suite, la communauté des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame de Montréal.

Le professeur John R. Porter, dans *Le grand héritage, l'Église Catholique et les arts au Québec*, précise ceci : ...Animées d'un esprit missionnaire, ces religieuses étaient les premières à s'établir en Nouvelle-France (les Ursulines et les Hospitalières). Les Hospitalières de la miséricorde de Jésus avaient traversé l'Atlantique pour fonder le premier hôpital de la colonie tandis que les Ursulines étaient venues se consacrer à l'éducation des jeunes filles. Les religieuses des deux communautés étaient en quelque sorte à l'avant-garde de nombreuses autres congrégations de femmes qui, par la suite, viendraient assumer des tâches reliées essentiellement à l'assistance publique et à l'enseignement.

Dans le Précis historique qu'il rédigea pour accompagner une série d'illustrations de James Duncan, Jacques Viger a bien démontré la diversité des communautés de femmes du Bas-Canada au milieu du 19<sup>e</sup> siècle ainsi que le large éventail de leurs vocations : pensionnats et externats pour jeunes filles, écoles mixtes à la ville comme à la campagne, établissements d'enseignement pour les pauvres et les handicapées, maisons de retraites spirituelles, hôpitaux pour le soin des malades des deux sexes, orphelinats, établissement pour l'hébergement des pauvres, des vieillards, des enfants trouvés, des infirmes, des « femmes pécheresses » et des mères célibataires, maisons de force pour les aliénés, etc... Sous la ferme gouverne d'évêques comme Mgr Bourget, l'Église québécoise cherchait, à l'époque, à confirmer son emprise sur l'enseignement et l'assistance publique, emprise qu'elle allait conserver, avec l'accord des pouvoirs publics, jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. On ne saurait donc s'étonner que, dans son étude de 1929, le père

Archambault ait recensé pas moins de 70 congrégations de femmes établies dans la seule province de Québec. Quand on sait que les communautés comptaient souvent plusieurs missions et filiales, en plus de leur maison mère, on imagine sans peine que les religieuses étaient présentes sur toute l'étendue du territoire québécois. Tout en assumant localement nombre d'entreprises nouvelles, certains instituts contribuèrent de surcroît à l'œuvre des missions étrangères.

On parlera de ces femmes fondatrices et premières supérieures de communautés comme étant des femmes remarquables par leur esprit décisionnel, leur persévérance, leur efficacité, leur renoncement ou leur mysticisme.

### **Les Ursulines et l'éducation des arts**

On ne saurait trop insister sur l'importance de la contribution des religieuses à la vie des arts, que ce soit par leur encouragement aux peintres, sculpteurs et orfèvres, par leur enseignement aux jeunes filles, par leurs ateliers communautaires ou, encore, par leur souci de conserver l'héritage de leurs devancières.

Aux jenes filles qui fréquentaient leur pensionnat, elles dispensèrent un enseignement relatif aux beaux-arts ou, tout simplement aux « arts d'agrément » : cours de musique et de chant, travu à l'aiguille, broderie de perles et sur le point, fabrication de fleurs artificielles ou d'ouvrage de cire, cours de dessin ou de peinture. Les jeunes filles amérindiennes apprirent donc, auprès des Ursulines, à broder des perles de couleur sur leurs vêtements.

### **LES USRULINES DE QUÉBEC 1853 PAR JAMES DUNCAN**

Détachées des couvents de Tours et de Dieppe, les premières Ursuines débarquèrent à Québec, le 1<sup>er</sup> août 1639, en même temps que les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu. Au nombre de toirs, elles étaient accompagnées de père Vimont, jésuite, et de leur bienfaitrice, Madame de la Peltrie. La fondatrice et première supérieure, Mère Marie de l'Incarnation, venait se consacrer à l'enseignement et à l'éducation des jeunes filles, tant amérindiennes que françaises. Les religieuses de sa petite communauté portaient l'habit des Ursulines de Bordeaux. Elles étaient cloîtrées et soumises à la Règle de Saint Augustin. En 1853, les Ursulines de Québec étaient au nombre de 59 et comptaient 30 élèves. Leur école jouissait depuis longtemps, d'une haute

réputation, même à l'étranger.

Dans son aquarelle, James Duncan a évoqué aussi bien l'enseignement des lettres et des sciences que celui des arts d'agrément comme la peinture et la musique. Quant au paysage que l'on aperçoit par la fenêtre, il s'agit d'un souvenir des débuts de l'œuvre des Ursulines en Nouvelle-France. Il nous laisse voir la Rév, Mère Marie de l'Incarnation instruisant les Sauvages dans la forêt, voisine du monastère des Ursulines.

### Les Ursulines de Trois-Rivières, 1853

C'est à la demande de Mgr de Saint-Vallier que le monastère des Ursulines de Trois-Rivières fut fondé par la maison de Québec en 1697. La vocation du nouvel établissement était double, les religieuses se chargeant à la fois de l'éducation des jeunes filles et du soin des pauvres malades. Ces deux fonctions existaient toujours en 1853 année où les Ursulines accueillirent 205 élèves et 104 malades dans leur maison.

Duncan nous introduit dans une classe du monastère dont la porte s'ouvre sur une scène illustrant le transport d'un malade vers l'aile de l'hôpital. Au premier plan, une religieuse assise pour parler à une femme à travers une grille claustrale. On aperçoit à ses pieds un pouf dont la partie supérieure est brodée, sans doute une allusion aux travaux de faitaisie des pensionnaires, qui s'explique, d'ailleurs, par la présence, à droite, d'une élève qui tient un sac à ouvrage et une broderie inachevée montée sur un châssis. Au fond de la pièce, une autre ursuline enseignante complète un calcul sur un tableau noir. Sur le même mur sont accrochées une viole, une toile représentant l'éducation de la Vierge et une croix.

### LES URSULINES DE TROIS-RIVIÈRES

Soixante ans s'étaient écoulés depuis que la Sieur de Laviolette avait fondé Trois-Rivières. La ville comptait donc un bon nombre de citoyens et les familles, bien sûr catholiques, exprimèrent le désir, la nécessité d'assurer à leurs jeunes filles « le bienfait d'une éducation solide et religieuse ». C'est ainsi que Mgr de Saint-Vallier s'adressa aux Ursulines de sa ville épiscopale afin de pourvoir à l'instruction chrétienne de la jeunesse. Toutefois, il ne pouvait perdre de vue cette autre classe de la société : les déshérités de la fortune, les infirmes, les malades. Et comme il ne pouvait être envisagé d'ouvrir deux maisons religieuses dans cette nouvelle ville, il confia ces deux

missions à la même communauté. Les Ursulines de Trois-Rivières devinrent donc institutrices et hospitalières.

Afin de faciliter l'installation de ces religieuses, il s'engagea à payer l'entretien de l'hôpital et à acheter la plus belle demeure qu'il y avait alors à Trois-Rivières. Il leur offrit donc une maison située au bord du grand fleuve et entourée de jardins, bâtie pour servir de résidence au gouverneur de Ramsey. La première supérieure à y vivre fut Mère Marie Drouet de Jésus.

Au moment de l'arrivée des religieuses à Trois-Rivières, il y avait trois bourgades sauvages situées aux endroits appelés le « Petit Passage », le « Grand Passage » et les « Chenaux » et on y retrouvait les tribus d'Algonquiens, Hurons, Montagnais, Abénaquis, Iroquois, Attikamèques, Têtes-de-Boule, etc...

Mais la petite vérole, la famine causée par le manque de récoltes suite aux longues périodes de froid ont eu tôt fait de placer les Ursulines en situation précaire. Heureusement, en 1703, le marquis de Beauharnais, alors intendant de la colonie, ordonnait de pourvoir l'hôpital du nécessaire afin de secourir les malades et les pauvres.

### LES FEMMES FONDATRICES

La lecture des Relations des Jésuites par les femmes nobles, bourgeoises, les religieuses, ont comme effet de susciter l'appel de l'évangélisation de « sauvages ». Donc à cette époque de 17<sup>e</sup> règne en France un certain climat mystique. Mais cet élan est doublé d'un solide sens des réalités.

Quatre fondations distinctes sont établies en l'espace de 30 ans : le couvent des Ursulines de Québec en 1639, œuvre de Marie Guyart (Maire de l'Incarnation) ; l'Hôtel-Dieu de Québec en 1639, dont le service est assuré par les Hospitalières de Dieppe sous la direction de Marie Guenet et Marie Forestier ; l'Hôtel-Dieu de Montréal en 1643, œuvre de Jeanne Mance qui s'assurera, à partir de 1659, le service des Hospitalières de La Flèche ; la congrégation des Filles séculières de Ville-Marie fondée en 1669 qui est l'achèvement de l'œuvre de Marguerite Bourgeoys, arrivée à Montréal en 1653.

Dans L'Histoire des femmes au Québec, le collectif Clio précise que « depuis 1566, le statut de religieuse, selon la loi canonique, exige les vœux solennels

et la clôture ; enseignantes et hospitalières doivent se plier aux législations de l'Église, émises lors du Concile de Trente après 1563 pour être agréées par les autorités religieuses. Au 17<sup>e</sup> siècle, apparaissent des ordres nouveaux qui contestent ces législations pour pouvoir mieux exercer leur apostolat ; ces femmes se disent « séculières » et Marguerite Bourgeoys est la première au Canada et l'une des premières dans l'Église, à obtenir la permission de créer une communauté « séculière » soustraite au règlement de la clôture. Il faudra attendre le deuxième Concile, au début des années 1960, pour voir disparaître, dans certaines congrégations, le cloître.

Dans les monastères, on observe deux classes sociales parmi les religieuses : les moniales, soumises à la clôture et aux vœux solennels, jouissent de prérogatives spéciales orientées sur l'œuvre de la communauté ; elles récitent l'office. Ce sont les religieuses de chœur.

Pour les servir, elles ont dans leurs couvents des sœurs domestiques, dites sœurs converses. Les sœurs converses font également des vœux solennels et sont soumises à la clôture. Mais leurs fonctions sont les travaux pénibles : jardin, cuisine, lessive, ménage. On exige des sœurs converses qu'elles soient robustes et dociles.

Ces distinctions ne se retrouvent pas chez les Filles de la Congrégation qui sont séculières.

### MÈRE MARIE DE L'INCARNATION

Marie de l'Incarnation avait un tempérament d'artiste et une grande habileté manuelle. On la faisait souvent travailler aux broderies d'autel : devants d'autels (parements), vêtements sacrés... Québec conserve encore plusieurs broderies de ce genre qui lui sont attribuées.

Elle est dure aux souffrances physiques et pourtant lors de la traversée, l'eau étant affreusement mauvaise, elle doit se restreindre à boire du vin. Mais elle le supporte très mal et pense « mourir de soif ». « Je ne dormis point presque toute la traversée. J'y pâlais un mal de tête si extrême que, sans mourir, il ne se pouvait d'avantage. »

Lorsque Marie de l'Incarnation arrive en Canada et doit apprendre les langues Indiennes, elle a tout près de 40 ans. Et comme le travail intellectuel



avait tenu fort peu de place dans sa vie depuis le temps de son mariage, cet apprentissage est pour elle très difficile. En effet, tout cela lui semble humainement impossible. Elle possède pourtant une grande intelligence, une mémoire prodigieuse et une très grande rapidité dans le travail. Elle n'a pas vraiment conscience de ces dons.

Après à peine quelques mois, les résultats sont déjà satisfaisants et Marie peut enseigner l'essentiel du catéchisme. Elle se spécialise dans le Montagnais et l'Algonquin.

On peut décrire Marie Guyart comme une femme aux talents multiples, déterminée et pleine d'initiatives. Au moment d'entrer en communauté, elle aura passé dix ans sur les quais de la Loire, comme gérante d'une entreprise de transport.

Elle ira même jusqu'à manifester son désaccord avec Mgr de Laval sur les conditions de son ordre. Elle déplore ouvertement l'autorité de l'évêque sur les congrégations établies au Québec.

### MADAME DE LA PELTRIE

Pour pesante que fut la tutelle sous laquelle étaient placées les filles nobles au début du XVII<sup>e</sup> siècle, elle ne les empêchait pas d'avoir du caractère et le goût de l'aventure. Lorsque l'on parle de Madame de la Peltrie, un mot revient : «générosité». On veut par là évoquer le courage, l'audace, la hardiesse dans les entreprises.

En 1643, à Montréal, si on l'y avait autorisé elle serait partie pour les grands lacs dans un canot indien comme un coureur de bois. Les Relations des jésuites en font une Amazone, c'est-à-dire une femme courageuse et guerrière.

Madame de la Peltrie était la fille de Messire Guillaume Cochon qui obtint la permission d'échanger ce patronyme peu aristocrate pour celui de Chauvigny.

Bref, cette dame qui a du cœur, une grande propension à la miséricorde, a également une volonté de fer et un caractère fantasque.

Elle épouse en 1622, un homme de la noblesse, au-dessus de sa condition (à elle), au nom de Charles de Gruel, seigneur de la Peltrie. Madelaine de

Chauvigny apporte en dot 30,000 livres.

Ils ont une seule petite fille qui ne vécut pas. Elle devient veuve à 25 ans, cinq ans à peine après leur mariage.

Elle sait déjà ce qu'elle fera de son argent. Toujours attirée par la vie religieuse, elle entre chez les Ursulines, mais l'indépendance de son caractère l'oblige à en sortir. Ses parents veulent qu'elle se remarie, ce qu'elle refuse. Elle doit se réfugier dans un monastère où elle entend parler du Canada. Mais c'est en lisant les Relations du père Lejeune qu'elle comprend le flicité de son existence. Non seulement lit-elle une invitation à donner son bien pour un monastère en Nouvelle-France, mais elle croit lire que la fondatrice doit en personne franchir l'Océan et venir à Québec. (279)

Elle tombe gravement malade, mais promet à Dieu que si elle guérit, elle ira au Canada pour y faire bâtir une église sous le nom de St-Joseph et qu'elle y emploiera sa vie au service des filles sauvages. Elle guérit. Il ne reste plus qu'à convaincre son vieux père d'abandonner l'idée du remariage. Un père Jésuite suggère à Madame de la Peltrie un mariage en blanc avec Monsieur de Bernière, un saint homme de l'âge de cette dernière, mais qui ne vit que pour la contemplation. Mais malheureusement, le vieux de Chauvigny meurt.

En août 1641, Jeanne Mance arrive en Nouvelle-France dans le but de se rendre à Montréal afin d'y fonder l'Hôtel-Dieu. Une vive sympathie se manifeste entre elle et Madame de Peltrie. Cette dernière quitte Marie de l'Incarnation pour suivre Jeanne Mance, mettant ainsi le «séminaire» des Ursulines en très fâcheuse position, puisqu'elle cesse de subvenir à leurs besoins, mais elle revient à Québec fin 1643, début 1644 après deux ans d'absence.

Elle se sent de la race des coureurs des bois. Elle veut constater elle-même le degré de ferveur des Sauvages évangélisés. On réussit à lui faire comprendre qu'elle doit mettre un terme à ses courses apostoliques, qu'elle satisferait pleinement à sa vocation si elle se contentait de travailler à la conversion de ces âmes abandonnées par des prières continuelles, par ses abstinences et ses mortifications ordinaires et par ses emplois de charité auprès des petites filles sauvages demeurant en clôture et vivant dans la régularité religieuse avec ses filles.

Elle veut entrer en noviciat, mais il est décidé qu'elle ne deviendra pas

religieuse. Elle demeure toute sa vie dans la maison, en habit séculier, gardant les règles et vivant en religieuse.

## L'ARRIVÉE AU CANADA

La fondation de Québec remontait déjà à 25 ans (1608). Un quart de siècle d'efforts n'avait obtenu que des résultats peu encourageants. Du moins les missions avaient-elles peu à peu progressées à partir de 1615 avec les Récollets auxquels, en 1625 se joignirent les Jésuites. La prise de Québec par les Anglais en 1629 met brutalement un terme à la première période d'évangélisation. Tout est à reprendre par la base. Le 23 juillet 1632, Québec est remis officiellement aux Français. La conquête Apostolique reprend donc. La mission de Québec débute par l'ouverture d'un «séminaire» pour les petits Algonquins et Montagnais.

Les relations de Jésuites, écrites par le Père Lejeune, incitent beaucoup de religieux à venir en cette nouvelle terre. Marie de l'Incarnation le lit avec beaucoup d'intérêt et solidifie son besoin de partir.

Dans sa Relation en 1635, le Père Lejeune exprime sa joie que les «filles religieuses» aient manifesté leur désir de venir secourir les filles et femmes sauvages, mais il précise qu'il leur faut une bonne maison, quelques terres défrichées et un bon revenu pour pouvoir nourrir et soulager la pauvreté...(269)

Le premier logis des Ursulines se trouve en la basse ville, à deux pas du fort. La maison appartient à Noël Juchereau, sieur des Châtelets, et est surplombée par le magasin de la compagnie des Cent Associés.

Il y a deux chambres assez vastes, une cave et un grenier. Madame de la Peltrie avait loué la maison à l'intention des Ursulines avant son départ de France. Jusqu'à la construction des couvents sur la hauteur, derrière le fort, la petite maison au jour doit servir de monastère, en dépit de son exigüité qui est vivement ressentie. « La bourgade » (Québec) ne contient pas plus de 200 à 250 âmes... il n'y avait pas six maisons en tout le pays dont deux seulement étaient de pierre.

L'une des idées maîtresses des Jésuites était que, pour s'assurer la persévérance chrétienne des Sauvages Convertis, il fallait les fixer au sol et en faire des agriculteurs sédentaires. Les baptiser auparavant paraissait hasardeux.

Le 7 août, la petite chapelle des Ursulines est prête et on y célèbre une première messe.

Au début de XVII<sup>e</sup> siècle, deux races principales et quelques groupes linguistiques se partagent l'étendue du nouveau continent : au nord et à l'est la famille Algonquienne, moins évoluée et peu stable ; la famille Huronne-Iroquoise sur les bords des trois premiers grands lacs, le lac Érié, le lac Ontario et le lac Huron.

Les Algonquins en sont encore au pur nomadisme et vivent de la chasse et de la pêche au sud du St-Laurent, au voisinage de la mer et dans les territoires qui forment aujourd'hui la Gaspésie, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et le Maine ; de nombreuses tribus Algonquiennes s'étaient unies pour former la confédération des Abénakis, les hommes habitant «la terre du matin». Le nord du St-Laurent, de Tadousac aux Trois-Rivières, est occupé par les tribus que les Français appellent les «Montagnais» car la chaîne des Laurentides « le pays des montagnes» borde le fleuve sur presque toute cette partie de son cours.

Les Hurons reçoivent leur nom des premiers compagnons de Jacques Cartier : traiter quelqu'un «Huron» en France, c'était lui faire entendre qu'il était muflé, mal-lavé, un grossier personnage.

«Les Hurons-Iroquois sont semi-sédentaires ; ils vivent dans des villages permanents et se déplacent tous les dix ou quinze ans dès que la terre commence à s'épuiser, car ils pratiquent l'agriculture. Le blé d'inde forme la base de leur alimentation, avec les haricots, différentes épices, les courges. Les melons, etc... Ils n'ont pas de bétail et ne possèdent qu'un animal domestique, le chien».

Les circonstances de la pénétration française sont déterminantes pour l'évangélisation. Tout naturellement, les montagnais de la région de Québec en bénéficient. D'abord avec les Algonquins que l'on rencontre au-delà du Saint-Maurice. Le premier missionnaire à hiverner en 1615-1616 est le Récollet Le Caron. Lorsque les Jésuites se joignent aux Récollets en 1625, ils s'initient à leur tour aux langues indiennes.

Le fait que les Hurons soient semi-sédentaires, les missionnaires y voient le grand espoir des missions de Nouvelle-France. Aussi la pénétration chrétienne ne fait que des progrès lents.

C'est Richelieu qui décide en 1627 de créer une compagnie de colonisation, la compagnie du pays, l'exploitation des ressources de l'Amérique et la conversion des Sauvages.

À l'arrivée des femmes (missionnaires), il est urgent de les initier à l'Apostolat missionnaire. Les religieuses qui ont donc répondu à l'appel lancé par les Relations des Jésuites sont venues pour s'occuper des malades, des femmes et des filles sauvages. Il leur faut d'abord apprendre les langues indiennes, sous la direction du Père Lejeune. Il leur faut également apprendre à vivre dans l'expectative d'une mort dans la souffrance, si jamais ils tombaient aux mains des Iroquois. Qui ne connaît pas certains de nos martyrs canadiens ? Le frère René Goupil, le père Jogues, le frère de la Londe, le père Antoine Daniel, le père Brébeuf, Gabriel Lalemant, le père Charles Garnier, le père Chabanel.

Il faut noter que la disparition de certaines peuplades Huronnes, à cette époque, est due uniquement aux guerres survenues entre ces peuples. Les Iroquois détruisaient tout sur leur passage.

### LES URSULINES

Sous le patronage de Sainte-Ursule, c'est à Angèle de Méricie que l'on doit la fondation des Ursulines, en 1535, alors qu'elle avait 60 ans.

Au moment de la fondation, cette communauté oeuvrait dans le monde, donc n'était pas cloîtrée. Les fondations se multiplient et c'est ainsi que la congrégation de Bordeaux dont devrait sortir la maison de Tours (départ pour le Canada), prit naissance en 1606. La bulle de Paul V transformant les Ursulines parisiennes en moniales de grands vœux est datée de juin 1612.

Les traditions françaises de l'ordre n'étaient donc ni très anciennes, ni encore très affirmées lorsque Marie Guyart fut admise dans le couvent de Tours le 25 janvier 1631.

La fin de l'institut y est ainsi définie : « L'on doit savoir que la Communauté des Religieuses de Sainte-Ursule est instituée à la plus grande gloire de Dieu, pour vaquer, avec sa grâce, non seulement à son propre salut et perfection, mais encore avec la même grâce s'employer de tout son pouvoir à procurer le bien et perfection des âmes par exemple et instructions envers celles qui sont de leur sexe, pour enseigner aux filles tant la Doctrine chrétienne,

dévotion et bonne mœurs, que pour exercer autant que leur vocation le permet, les œuvres de piété et miséricorde spirituelle envers le prochain.

La loi de clôture telle qu'elle avait été promulguée par le Concile de trente allait être observée à l'autre bout du monde, en pleine mission au milieu des Indiens à convertir.

Le couvent provisoire de la basse ville où allait se déployer l'activité de Marie de l'incarnation et ses compagnes était ridiculement exigü. Une chambre de 16 pieds carré servait de chœur, de parloir, de dortoir et de réfectoire. Une autre servait de classe pour les Françaises et les Sauvages. Une galerie en forme «d'apprentis» fut rajoutée et servait de chapelle, de sacristie et de cuisine.

Les pièces principales se trouvaient directement sous un plafond à jour. « La petite maison est si pauvre que nous voyons par le plancher reluire les étoiles durant la nuit et qu'à peine y peut-on tenir une chandelle allumée à cause du vent. C'était supportable durant les mois d'été, mais l'on imagine que ce dut être le premier hiver dans ce logis aux planches mal jointes.»

Construction de la nouvelle maison :

En 1641, commence les fondements du premier monastère qui était de 92 pieds de long sur 28 pieds de large.

En 1643, le nouveau monastère est habitable au commencement de l'hiver, mais il faut préciser que les religieuses emménagèrent dans un véritable chantier.

À l'intention de son fils, Marie a brossé un tableau du nouveau monastère qui donne quelques détails précieux : «Notre maison est toute de pierres ; elle a 92 pieds de longueur et 28 pieds de largeur : c'est la plus belle et grande qui soit au Canada pour la façon d'y bâtir. En cela est comprise l'église qui a sa longueur dans la largeur de la maison, et de largeur a 17 pieds. Vous penserez peut-être que cela est petit, mais le froid trop grand ne permet pas qu'on fasse un lieu vaste. Il y a des temps que les prêtres sont en danger d'avoir les mains et les orteilles gelées.» Plus loin, elle précise : « Ne pensez pas que nos maisons soient de pierre de taille ; non, il n'y a pas que les encoignures. C'est une sorte de pierre comme espèce de marbre presque noir, qui se tire par coupeaux assez bien faits, mieux que le moellon

de France. Ces encoignures sont très belles, mais clea coûte à tailler a cause de la dureté... Nous avons dix ouvriers qui font toutes nos affaires, excepté que les habitants nous fournissent la chaux, sable et brique. Notre maison a trois étages. Nous avons nos cellules en celui du milieu, faites comme celles de France. » Dès 1644, le chantier se poursuit. Il n'y reste plus à faire qu'il n'y a de fait ; la patience gagnera tout. Cette vertu est le miracle du Canada dira-t-on.

Il s'avère que la maison fut construite avec trop de rapidité. Le bois non séché travaille. Fenêtres et portes ferment mal. L'hiver pénètre un peu moins dans le nouveau logis que dans le couvent provisoire de la basse ville, mais il se montre encore bien cruel : « Notre cheminée est au bout du dortoir pour échauffer le couloi et les celles (cellules) dont les séparations ne sont que de bois de pins... Ne croyez pas qu'on puisse être bien longtemps en sa celle l'hiver sans se chauffer. Ce serait un grand excès d'y demeurer une heure, encore faut-il avoir les mains cachées et être bien couvert. Hors les observances, la demeure ordinaire pour lire, écrire et étudier est de nécessité auprès du feu, ce qui est une incommodité et assujettissement extrême, particulièrement à moi qui ne me chauffais jamais en France...L'on met cinq ou six bûches à la fois - car on ne brûle que du gros bois - et avec cela, on se chauffe d'un côté, et de l'autre, on meurt de froid. À quatre cheminées, nous brûlons l'année cent soixante-quinze cordes de bois. » Dans les cellules, on avait pris le parti de faire les lits-clos pour mieux résister aux basses températures : « Nos couches sont de bois, qui se ferment comme une armoire ; quoiqu'on les double de couvertes et de serges, à peine y peut-on échauffer. »

Le nouveau monastère offre l'immense avantage d'être assez vaste. Ce n'est plus l'entassement de la maisonnette du port. L'été, il doit y faire bon vivre ; mais l'hiver, on retrouve par la force des choses l'entassement et le bruit dans les sept salles à feu que contient la maison, la huitième servant de cuisine.

À cette époque, la Communauté est fortement endettée aussi on lui retire, en 1646, la charge de dépositaire qui lui avait été confiée aux élections de 1645 au terme de son second triennat de supérieure et on lui donne d'autres emplois plus humbles dans la maison. En 1648, elle est à nouveau nommée dépositaire.

Une brève analyse du manuscrit de Québec est nécessaire pour avoir une idée de l'œuvre réalisée en 1647-48. Les Constitutions s'ouvrent par une préface

qui définit la fin que se proposent les Ursulines : « Vaquer soigneusement avec la grâce de Dieu à leur propre salut et perfection ; et de plus, avec la même grâce... s'employer de tout leur pouvoir au salut de leur prochain... et surtout par l'instruction des filles et autres de leur sexe, et particulièrement des Sauvages. »

Les Constitutions proprement dites se divisent en deux parties. La première est relative au but premier de l'Institution « qui est le propre salut et perfection des sœurs » ; c'est à la fois une règle et un traité de la perfection religieuse : le père Lalemant passe en revue l'objet des vœux de religion, puis parle de la charité envers Dieu et le prochain, de l'oraison, de la Parole de Dieu à laquelle les sœurs ont accès par la lecture et la prédication, du silence, de la prière chorale, de l'assistance à la messe et de la participation aux sacrements ; il termine par trois développements sur les vertus essentielles de la religieuse : l'humilité, la force et la discrétion (au sens traditionnel du terme, celui de diacrisis ou discernement).

Le père Lalemant s'est réservé de traiter dans la seconde partie des Constitutions des œuvres de zèle à l'égard du prochain. Il parle du vœu spécial « d'instruire » emprunté par Québec aux Ursulines de Paris, des moyens à employer pour remplir cet engagement, et des vertus spéciales nécessaires à cette fin. Deux chapitres annexes terminent les Constitutions : « Des autres instructions que les sœurs peuvent donner qui ne sont pas dans l'obligation de leur vœu » ; « des autres moyens que les sœurs ont contribué au salut des âmes ».

Un premier incendie, le 31 décembre 1651, démolit complètement le couvent. Le dénuement total dans lequel se trouve Marie de l'Incarnation n'affecte pas sa détermination. Il y avait 12 ans qu'elle était en Terre d'Amérique.

Dans le domaine de l'éducation, si l'instruction des filles de famille est assurée par les Ursulines, un rôle nouveau et exceptionnel pour l'époque est inauguré par les Filles de la Congrégation qui fondent des pensionnats dans les paroisses. Une douzaine de couvents sont ainsi fondés au 17<sup>e</sup> siècle et la plupart seront maintenus tout au long du 18<sup>e</sup> siècle. Ce rôle des femmes dans l'éducation n'est pas spécifique à la Nouvelle-France, mais il repose sur des structures bien particulières sur le plan de l'organisation et de l'efficacité.

Cet enseignement, toutefois, est bien limité. Centré avant tout sur l'éducation religieuse, il consiste également à apprendre à lire, à écrire, à « jeter » (compter



des jetons) et en toutes sortes d'ouvrages propres à leur sexe – « tout ce que doit savoir une fille ». On distingue d'ailleurs quatre niveaux d'enseignement qui sont constitués selon le statut social des élèves externes ; plus bas, les élèves pensionnaires des écoles de Marguerite Bourgeoys et, au bas de l'échelle, les élèves de la Providence, sorte d'école ménagère fondée par Marguerite Bourgeoys. Les religieuses y accueillent les filles du peuple qu'elles forment aux tâches domestiques.

Ces études sont consacrées surtout à les préparer à leurs fonctions d'épouses et de mères. Si elles ne trouvent pas de partis convenables, elles entrent au couvent.

Les Ursulines s'installent aux Trois-Rivières en 1697, et ont une double mission : celle de protéger, d'éduquer l'enfance et de soulager la douleur.

Mgr de Saint-Vallier offre à la communauté de payer une rente de 600 livres annuelle pour l'entretien de six lits à l'hôpital ; il s'engage également à faire lui-même l'acquisition de la plus belle maison aux Trois-Rivières. Il achète donc la maison qui devait servir au gouverneur de Ramezay. Elle est située au bord du fleuve, et est entourée de jardins et de dépendances. On invite ces Ursulines des Trois-Rivières à visiter les familles, sans toutefois oublier que le cloître est « l'état normal des Ursulines, le plus beau privilège des vierges... »

Donc en 1697, les vagues viennent battre librement le pied de la colline du Platon et laissent à peine un étroit sentier le long de la palissade de pieux.

### LA VIE QUOTIDIENNE

... Toute fillette admise à titre temporaire ou définitif au « séminaire », faisant l'objet d'un dégraissage et d'un épouillage en règle dont Madame de la Peltrie avait sa spécialité.

« Après le catéchisme, on leur apprend à chanter et toucher sur la viole des cantiques spirituels ; parfois on les fait danser à la mode des Sauvages. » Danse et régime alimentaire : les deux seules concessions faites à la mentalité indienne. Pour le reste, les Ursulines en sont au stade de la francisation intégrale. « En 1639-1640, le plus bel éloge que l'on puisse faire d'une petite indienne est qu'on ne la prendrait pas pour une Sauvage. »

Au cours de l'été, chaque communauté reçoit en bloc les paquets de lettres qui lui viennent de France. Deux à trois mois sont nécessaires pour répondre. Il faut faire vite car les vaisseaux mettent les voiles dès le début de l'automne. Donc il faut répondre dans les mois les plus chargés de l'année :

- Constructions nouvelles
- Travaux agricoles
- Visites nombreuses des Amérindiens, etc...

Il semble que ce soit très difficile de civiliser et de franciser les petites indiennes. Tout en ayant l'esprit docile, elles demeurent très indisciplinées et dès qu'elles le peuvent, elles sautent la clôture pour rejoindre leurs parents dans le bois. Les Iroquoises semblent les plus jolies et les plus dociles de toutes. Au sein de la communauté, différents rôles sont assurés, tel ceux consistant à : recevoir toutes les victuailles et provisions pour l'hiver, les descendre à la cave ou les monter au grenier. Un soin constant doit se faire tout au cours de l'année afin de s'assurer que rien ne se gâte.

« Après l'instruction et les prières, nous leur faisons festin à leur mode. La faim qu'elles ont est l'horloge qui leur fait juger de l'heure du repas... particulièrement l'hiver. Il faut également nourrir les vieilles gens qui ne peuvent suivre les Sauvages à la chasse, autrement ils mourraient de faim dans leurs cabanes ».

« Nous avons un grand nombre de semblables dévots et dévotes Sauvages qui s'entendent très bien à la récollection intérieure ; ils nous visitent fort souvent, mais avec tant de grâce que cela nous ravit. Les capitaines règlent leurs visites comme les personnes de qualité font en France. Il y a cette différence qu'on ne fait point de festins à mes parloirs de France, mais l'on en fait en celui-ci. »

« On leur sert de bons plats de sagamité, de farine d'inde et de pois qui passent entre eux pour un grand régal, car ce serait une chose honteuse d'envoyer un Sauvage sans lui présenter à manger. Nous sommes heureuses d'avoir des écuelles de bois ou d'écorce. Faute de petites cuillères, ils se servent de celle de notre pot, ou bien ils prennent des écuelles à oreilles afin de manger plus à l'aise. »

L'établissement des jeunes Sauvagesse est bien vite apparu aux missionnaires, et surtout au père Lejeune, le mieux informé de tous, comme un moyen

très efficace d'évangélisation et de colonisation. L'une des premières et des plus urgentes tâches est d'arracher les Sauvages à leur vie vagabonde. Certaines nations, comme les Hurons, sont sédentaires, mais le plus grand nombre demeurent errantes. C'est le cas de toutes les tribus montagnaises et algonquines des rives du Saint-Laurent. La civilisation ne peut avoir aucune prise sur elles, tant qu'elles ne sont pas fixées au sol. Leur « désert » une terre, comme l'on disait (la leur défricher), leur bâtir une petite maison « à la française », était une amorce, sinon irrésistible, du moins bien puissante. Elle avait réussi à Sillery, où « du premier coup, deux familles composées d'environ vingt personnes s'étaient prises à cette divine attrape. » Mais l'humeur des Sauvages est si inconsistante ! L'attrait de la vie libre l'emporte sur le sentiment de la sécurité, et a forcé sur le champ. Le mariage avec une Sauvagesse francisée apporte un nouvel élément de stabilité, non le moindre. D'abord la dot est sur l'esprit des autres Sauvagesse une fascination.

À propos d'une petite fille sauvage confiée à la mère Madeleine de St-Joseph, prieure du Carmel de l'Incarnation du Faubourg Saint-Jacques, et à laquelle de grandes Dames, même « Madame la Princesse » (Charlotte Marguerite de Montmorency, mère du grand Condé) prodiguaient toutes sortes de marques d'intérêt, Le jeune écrivait : « Oserai-je bien dire un petit mot en faveur de cette nouvelle chrétienne ? Si on lui voulait donner son mariage, quand elle sera dans l'âge nubile, et puis la faire repasser en ces contrées, je crois qu'on ferait beaucoup pour la gloire de Notre-Seigneur, pour ce qu'une petite fille sauvage, étant ici à son aise, mariée à quelques-unes de ses compatriotes errantes. C'est où il faut viser, si on veut puissamment secourir cette nation. » Les parents sont aussi sensibles à cette dot que leurs filles, et les jeunes gens en quête de femme ne sont pas non plus indifférents.

Les Ursulines sont tout de suite entrées dans la pensée du père Lejeune, et avec son aide, et celle du père Charles Lalemant, missionnaire à Québec encore 1638 et maintenant procureur de la Mission de la Nouvelle-France à Paris, elles recherchent, dans le monde charitable, des bienfaitrices et des marraines pour leurs petites séminaristes. Leurs sollicitations rencontrent de l'écho : « car il se trouve quelques personnes en France de mérite et de vertu, qui prennent cette dévotion vraiment chrétienne de marier quelques séminaristes. Ils emploient par exemple cent écus pour lui faire une petite maisonnette, et voilà une famille arrêtée, avec quelque autre aide qu'on lui donne de cultiver un peu de terre pour son vivre. » Lejeune fait au surplus de la publicité pour cette bonne œuvre : « Elles ont, continuait-il en parlant des Mères, quatre séminaristes quasi toutes prêtes à marier ; je prie Dieu

qu'il les favorise d'une heureuse rencontre. Si cette piété touche le cœur de plusieurs, les Sauvages quitteront les bois pour nous venir joindre, et les parents donneront leurs enfants au séminaire, pour pouvoir entrer dans ces maisons, et pour jouir de cette aumône enregistrée dans les cahiers du grand Dieu. »

En 1641, les Ursulines marient une de leurs séminaristes. C'était déjà à cette jeune fille, Madeleine Amiskoueian, que Lejeune pensait dès 1637, alors qu'elle était encore dans la maison de Guillaume Hubou et de Marie Rollet, et qu'elle n'avait que treize ou quatorze ans : « Je promet bien de la bonté de Notre-Seigneur, écrivait-il dans le même chapitre où il venait de parler de la petite pensionnaire des Carmélites de Paris, qu'il fera ouvrir les mains de quelques-uns de ses amis pour en marier une autre que nous avons ici, en la maison de l'un de nos Français qui la nourrit et entretient maintenant. Comme je la vois grandir tous les jours, je demandai à nos Pères qui sont ici, quelque secours nous lui pourrions donner en cas qu'elle se mariât. Je proposai de lui faire bâtir une petite maison et de lui faire défricher quelques terres, et nourrir jusques à ce qu'elle eût de quoi suffisamment. » Si modestes que fussent ces prétentions, le dénuement de la Mission pouvait les faire paraître déraisonnables : « Cela, ajoute Lejeune, fut trouvé grand dans nos difficultés, car en vérité les premiers commencements sont remplis de très grandes dépenses. » Mais il tenait à son idée, qu'il savait bonne. Il en confère avec le père Lalemant, alors supérieur de Notre-Dame des Anges, qui lui répond : « J'ai pensé à ce que Votre Révérence nous dit l'autre jour du mariage d'Amiskoueian... qui n'est pas encore baptisée (et qui ne portait par conséquent que son nom sauvage) : si celui qui veut la veur épouser est un homme craignant Dieu, faisons un effort : que savons-nous si Dieu ne veu point entrer par cette porte ? » Lejeune attendit : « Dieu fera tout en son temps, conclut-il, avec son optimisme coutumier ; il saura si bien ménager cet effort qu'il ne disloquera point nos bras, lesquels n'ont point d'autre appui qu'en sa puissance. »

Trois ans plus tard, Lejeune voyait sa confiance récompensée : « Nous avons marié cette année, écrit-il en 1641, madeleine de Saint-Joseph Amiskoueian, titre du séminaire des Ursulines. Cette jeune femme sortit bien couverte de leur maison : les Mères lui donnèrent son petit ameublement. » Il attribuait la bonne fortune de sa protégée à l'intervention de sa vénérable patronne : « Elle porte le nom de Bse Mère Madeleine de Saint-Joseph, carmélite ; cette âme sainte, honorée de Dieu par plusieurs miracles, a procuré sur la terre la dot du mariage de cette jeune néophyte ; je ne doute nullement qu'elle ne parle

puissamment pour elle dedans les cieux, et pour ceux qui travaillent en cette vigne qu'elle a tant chérie. (Madeleine de Saint-Joseph était morte depuis 1637)» Ce ne fut cependant pas le Carmel, qui fournit la dot de la jeune Sauvagesse, mais la Visitation de la rue Saint-Antoine.

Donc, l'éducation des jeunes filles n'était pas nécessaire pour en faire des religieuses mais bien pour en faire de bonnes épouses, de bonnes mères afin de peupler ce jeune pays.

« Il y a des temps auxquels les Sauvages meurent presque de faim. Ils veulent parfois reconnaître le bien qu'on leur fait, quand ils reviennent de leur chasse, par quelque morceaux de boucan que nous prenons pour les contenter, car nous ne saurions seulement en souffrir l'odeur ; eux le mangent tout cru avec un plaisir incroyable. »

« Le capitaine d'une nation était un sorcier. Il vint un jour trouver le Père, lui apporta ses sorts et le tambour dont il se servait dans ses enchantements et protesta de ne s'en vouloir jamais servir. Voyez comme le diable amuse et séduit ce pauvre peuple avec un instrument d'enfant ; car vous saurez que cela sert à guérir les maladies, à deviner les choses à venir et à faire de semblables choses extraordinaires. »

Lisons quelques lignes d'une lettre de Marie de l'Incarnation à son fils :  
« Les Sauvages sont habillés. Ils ont l'été une grande peau d'orignac, carrée comme une couverture et grande comme une peau de bœuf, qu'ils mettent sur leurs épaules. Ils l'attachent avec de petites corroies, en sorte que leurs bras sortent des deux côtés, qui demeurent nus. Ils n'ont que cela et un brayer, pieds et tête nus. Chez eux, à la campagne, et quand ils se battent contre leurs ennemis, ils sont nus comme la main, excepté le brayer qui les cache assez modestement. Ils ont la peau quasi minime, à cause du soleil et des graisses dont ils s'oignent partout, la plupart, et leur visage est matachié de raies rouges et bleues. L'hiver, ils ont pour robes des couvertures de lits accomodés comme les susdites, et les manches de même et des chausses de cuir ou des couvertes usées de castor avec son poil en guise de manteau. Ceux qui se couvrent la tête, ils traitent des bonnets de nuit rouges au magasin ; ils ont aussi quelquefois des capots ou des tapabors. Ils ont des robes. Quand les Pères oublient, nous nous leur en donnons. Voilà pour ceux bien habillés ; mais il y en a qui son presque nus en tout temps, par pauvreté. Quant aux femmes, elles sont fort modestement accomodées ; elles ont toujours des ceintures, - car les hommes n'en ont quasi jamais, et leurs robes vont au gré

du vent ; - leurs robes vont jusqu'à mi-jambes, et en haut jusqu'au haut du col, presque toujours les bras et tête couverts d'un bonnet de nuit d'homme rouge ou d'un tapabor ou capot, leurs cheveux abbatus sur le visage et liés par derrière. Elles sont fort modestes et pudiques. Nous faisons de petites simarres à nos séminaristes et les coiffons à la française. On ne pourrait quasi distinguer un homme d'avec une femme, sinon par cet accomodement de robe, car leur visage est semblable. Leurs souliers sont de peaux d'ornac, qui est comme du buffle. Ils froncent cela par le bout. Une pièce carrée qu'ils mettent au talon. Ils passent dedans une petite courroie comme à une bourse. Voilà leur soulier fait. Les Français n'en portent point d'autre l'hiver, d'autant qu'on en peut sortir qu'avec des raquettes sous les pieds : pour marcher sur la neige, on ne s'y peut servir de souliers français. Nous autres, nous n'avons que faire de cela. Voilà ce que vous désirez savoir sur ce point. »

« Si notre communauté est grande ? – Elle l'est assez pour le présent. Nous sommes huit sœurs de chœur et une converse. Il y en a quatre de chœur de notre maison de Tours et quatre de la Congrégation de Paris ; la converse est de Dieppe. Je vous parlerai ailleurs de cela. Les Mères de l'Hôpital ne sont que cinq de chœur et une converse. Si nos Sauvages sont si parfaits, comme je vous le dis ? – En matière de mœurs, il n'y a pas la politesse française : je veux dire en ce qui regarde un compliment et façon d'agir des Français. On ne s'est pas étudié à cela, mais à leur bien enseigner les commandements de Dieu et de l'Église, tous les points de notre foi, toutes les prières, à bien faire l'examen et toutes autres actions de religion. Un sauvage se confesse aussi bien qu'un religieux et religieuse, naïf au possible, qui font cas des plus petites choses, et lorsqu'ils sont tombés, ils font des pénitences publiques avec une grande humilité. En voici un exemple. Les Sauvages n'ont point d'autre boisson que du bouillon de leur chaudière à sagamité, soit de chair ou de blé d'Inde ou d'os bouillis ou d'eau. Les Français leur ayant fait goûter l'eau-de-vie ou de vin, ils le trouvent fort à leur goût, mais il ne leur en faut qu'une fois pour les rendre comme fols et furieux. La cause de ceci est qu'ils ne mangent que des choses douces, et jamais de salures. Cette boisson les tue : c'est ce qui a obligé Monsieur notre Gouverneur à faire défense, sur peine de grosses amendes, aux Français de leur en donner ou traiter. Néanmoins, à l'arrivée des vaisseaux, il n'est pas possible d'empêcher les matelots de leur en traiter en cachette. »

## LES URSULINES À TROIS-RIVIÈRES

Installées à Trois-Rivières, deux éléments distincts allaient se partager les fruits du labeur des filles de Saint-Ursule :

1. Une société canadienne française dont la foi, les mœurs, la bravoure chevaleresque avaient maintenu sa position dans cette partie de la colonie contre les agressions des tribus sauvages.
2. Les restes de ces mêmes tribus qui, enfin désarmées étaient des monuments de la souveraine puissance de la croix et des trophées des victoires qu'avaient remportées sur eux l'Évangile et la civilisation.

On s'aperçoit très vite que le nombre des malades et des élèves augmentant tous les jours, la maison du Platon devient trop petite. C'est ainsi qu'à la fin des années 1700, les sœurs emménagent dans une nouvelle résidence de 50 pieds sur 30 pieds, à deux étages, construite par Monsieur de Ramesay.

Entre 1697 et 1714 : quatre gouverneurs se succèdent à Trois-Rivières. Claude de Ramezay, François Prévost, Maruis de Crisasy et Marquis de Galifet.

En 1721, les Ursulines vendent la maison, construite par de Ramezay sur le Platon, au roi pour la somme de quatre mille livres. Il faut doter les Ursulines de Trois-Rivières d'un revenu non seulement fixe mais susceptible de s'augmenter par une administration intelligente et suivie.

C'est ainsi que le 13 octobre 1701, les Ursulines obtiennent la terre non-concédée qui se trouve dans le lac Saint-Pierre du côté nord consistant en environ trois-quart de lieues de front, entre le sieur Trottier dit Beaubien, seigneur de la Rivière-du-Loup, sur la profondeur de deux lieues.

Le 22 mai 1752, un incendie détruit le couvent. Il ne reste que ruines. Il mesurait 210 pieds de long, y compris la chapelle. Cet incendie aurait été d'origine criminelle. Les Ursulines trouvent refuge dans la maison des Récollets. À la fin de l'année 1753, elles retournent dans leur nouveau monastère.

L'hôpital des Ursulines de Trois-Rivières est contigu à la chapelle et divisé en deux grandes salles contenant douze à quatorze lits. Les chambres sont bien aérées et les lits entretenus très proprement. Chaque lit a son saint patron, ce qui est indiqué par une invocation écrite en gros caractères : Saint-Jacques (ou autre) priez pour moi. Cette inscription est placée au-dessus du lit.

« Derrière nos grilles, dans ces cloîtres ouverts de vastes jardins, sont réunis une multitude d'enfants appartenant aux familles de la ville et des environs. Elles viennent y former leur esprit, leur conscience, sous la direction des filles de sainte Angèle. Le quatrième vœu que nous faisons d'instruire les jeunes, et qui est particulier à notre saint ordre, a souvent fait l'admiration des étrangers qui, au siècle dernier visitaient les forges Saint-Maurice, et qui manquaient rarement de faire une visite aux Ursulines. Grâce à Dieu, depuis l'établissement du monastère, l'œuvre de l'éducation n'a jamais été interrompue au milieu de nous. « Avant toutes choses disent nos Constitutions, l'on pourvoira aux besoins de l'Institut. » Même après l'incendie, dans le couvent des Récollets, nos mères réunissait autour d'elles les enfants des classes externes. »

« De tout temps, les parents s'étaient montrés zélés à nous confier leurs enfants : mais à l'époque de la conquête, il y eut parmi les catholiques comme un grand coup de lumière. À la lueur de l'orage, on entrevit qu'il n'y avait qu'une chose qui put empêcher le pays d'être envahi par l'hérésie : l'éducation religieuse de la jeunesse. Quand hélas ! quelques jeunes personnes, séduites par l'apparence d'une union avantageuse, consentirent à s'allier à des protestants, cela ne fit que mieux comprendre à certains parents le besoin de donner à la jeune génération une éducation forte susceptible de les mettre à l'abri de chutes pareilles. »

« L'on ne songeait pas à faire acquérir à ces filles une grande instruction, on ne la donnait pas alors aux femmes, mais bien à leur inculquer cette délicatesse de pensées, ce charme exquis de conversation, ce don d'écrire une lettre, toutes ces choses qui sont, après la vertu, la vraie éducation et la grande distinction d'une femme. »

Or tout cela, les Ursulines des Trois-Rivières le possédaient autant qu'aucune société de cette époque. Nous en avons aujourd'hui pour preuve les lettres des supérieures dont il reste encore une quantité considérable ; toutes sont remplies de ces pensées élevées et fécondes qui révèlent de grandes âmes.

Pourtant, que de difficultés de toute espèce nos mères n'eurent-elles pas à soutenir ? On sait qu'il fallait, par le travail de leurs mains, pourvoir à leur propre subsistance. De plus, elles furent longtemps dans l'impossibilité de se procurer des livres français. Même avant la conquête, les livres étaient devenus très rares, et les maîtresses s'assujétissaient à copier de nombreux manuscrits.



« En 1764, les Ursulines de Paris nous faisaient passer des livres latins et français et des alphabets, en disant qu'elles sentaient la position où nous étions. »

« Les grammaires françaises étaient tellement rares qu'il n'y en avait qu'une pour l'externat ; elle était placée sur un pupitre au milieu de la chambre, la page ouverte était retenue par un cadre de bois ; chaque élève allait à tour de rôle apprendre la leçon du jour ; et la maîtresse seule avait le droit de tourner les feuilles du livre respecté »... « C'est à cet assujettissement et à bien d'autres sacrifices, que les Ursulines se condamnèrent pour conserver intacte la langue de nos aïeux. Ce n'est qu'en 1802 que les traités élémentaires de la langue anglaise furent introduits dans nos classes. Depuis, l'anglais et le français ont toujours été enseignés simultanément dans notre pensionnat. »

Les pensionnaires occupent le second étage du monastère, au-dessus de l'hôpital et le pensionnat ; un escalier conduit les parents à la grille du parloir qui n'occupe que l'espace d'une fenêtre.

Les classes externes se font dans une maison séparée du monastère, à l'endroit où se trouve actuellement celle des serviteurs. Pendant la construction de cette maison en 1793, les religieuses cèdent une chambre dans les anciens parloirs où se trouve aujourd'hui le dépôt.

Nous terminons ce chapitre du pensionnat par une citation de l'abbé Bougand sur l'éducation des couvents : « Là, par un heureux concours de circonstances, se trouve réuni tout ce dont l'enfant a besoin pour le développement de ses facultés, ce qui élève l'esprit, ce qui touche le cœur, ce qui forme le jugement avec ce qui préserve l'innocence ; ce qui hâte la maturité de l'âme avec ce qui entretient la candeur et la grâce. Ce qu'est un prêtre pour l'adolescent qui a conservé son innocence, la religieuse l'est pour la jeune fille. Par son caractère et son habit, elle lui inspire l'amour ; elle la prépare à comprendre ces grandes vertus sans lesquelles il n'y a plus de vie chrétienne que de vie monastique. Et qu'ils sont bien faits aussi pour être le théâtre d'une éducation sérieuse et sainte, ces cloîtres silencieux, avec leurs grands jardins tranquilles, leurs images bénites, et ces chants doux et pieux qui y retentissent, pour ainsi dire à chaque heure ! de quelque côté que la jeune fille lève les yeux, elle ne voit que paix et modestie et recueillement. On ne contemple pas sans ressentir un effet salutaire un pareil spectacle, et à pareil âge. Peu à peu, cette paix pénètre l'enfant, ce doux recueillement

saisit son âme ; le goût des joies saintes, de plaisirs purs et paisibles naît en elle et la prépare admirablement à la vie cachée de l'épouse et de la mère. Il n'est pas jusqu'à ces grilles, contre lesquelles on déclame, qui n'apportent à l'éducation le plus précieux secours. Par elles sont écartées de l'enfant, et les laides images qui souilleraient son imagination, et la vue des scandales, des impiétés, des blasphèmes, qui étonneraient son jeune esprit ; par elles se conserve l'innocence, mère de la tendresse et de la force. Et avec l'innocence, la gaité qui est sa sœur. »

« Il faut dire de toutes ces maisons et des enfants qu'on y élève, le mot admirable que Bossuet a écrit de la princesse de Clèves, et du monastère où avait grandi sa belle jeunesse. Dans la solitude de Sainte-Fare, autant éloignée des voies du siècle que sa bienheureuse situation le sépare de tout commerce du monde ; dans cette sainte montagne, où les épouses de Jésus-Christ faisaient revivre la beauté des anciens jours, où les joies de la terre étaient inconnues, où les vestiges des hommes du monde, des curieux et des vagabonds, ne paraissent pas ; sous la conduite de la sainte abbesse, qui savait donner le lait aux enfants aussi bien que le pain aux forts, les commencements de la princesse Anne étaient heureux. »

« Le monde n'ignore ni ce bonheur, ni cette innocence. Aussi, plus les temps deviennent tristes et mauvais, plus les désordres augmentent, plus l'impiété et l'immoralité s'affichent, plus aussi les enfants affluent dans les couvents, plus les familles irréligieuses jettent les yeux sur ces maisons fermées comme sur un asile impénétrable, une arche sainte, où dans ce déluge universel du mal elles pourront cacher leurs filles, loin des troubles, des passions, des scandales qui sont la honte et l'effroi de notre époque. Voilà le flot, qui jette aujourd'hui tant de jeunes filles dans l'éducation des couvents, et qui, joint à d'autres flots qui ont toujours coulé, explique la popularité croissante des pensionnats religieux. »

En 1806, un nouvel incendie détruit tout le monastère épargnant l'externat qui était construit 40 pieds plus loin.

Grâce à Mgr Plessis, le monastère sera reconstruit. Une vaste collecte charitable est entreprise afin de trouver matériaux et argent.

« L'Ursuline ne mendie pas, elle gagne son pain à la sueur de son front. On venait de donner à nos mères un nouvel asile, elles y entrent joyeuses et confiantes et s'efforcent de se procurer les meubles les plus essentiels, même

elles en confectionnent de leurs propres mains. Nous oissédons encore plusieurs de ces reliques telles que bancs, tables, etc, etc... Les vitraux au-dessus des cellules n'ont pas de vitres ; l'hiver pour prévenir le froid, elles y mettront un simple carton. Dans la saison rigoureuse, l'eau est gelée dans les bassins. La nourriture est plus que frugale. Le blé était conservé pour le pain du chapelain, des élèves et des malades de l'hôpital, les religieuses se contentaient de galettes de sarrasin ou d'orge. Pour s'expliquer un pareil dénuement, il faut savoir que plusieurs des souscriptions du monastère avaient été données comme payments faits à l'avance par les citoyens pour l'instruction de leurs enfants ; de sorte que nos mères ne tiraient aucun argent des parents des élèves. L'administration de la seigneurie de la Rivière-du-Loup était confiée à Monsieur le Grand-Vicaire Noiseux, il employa naturellement tous les revenus à payer les deniers empruntés et autres dettes. Restaient pour unique ressource les pains d'autel que nos bonnes sœurs faisaient en grande quantité et qu'elles fournissent en partie à tout le pays. Un marchand de Québec, Monsieur Amiot, les achetait en gros. »

*Recherche: Musée des religions*